

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1147

présenté par
M. Hetzel

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Set alinéa supprime l'obligation d'accueil au plus près du domicile. Les enfants pourraient être scolarisés à de longues distances sans recours possible des parents, ce qui paraît totalement inadapté pour des enfants de trois ans.